

■ **Fabrique de lames Boissec S.A.**, à Ecublens (VD)
(FOSC du 15.10.2002, p. 14). Statuts modifiés le 27 novembre 2002. Les 50 actions au porteur de CHF 1'000 sont converties en 50 actions nominatives de CHF 1'000. Capital-actions porté de CHF 50'000 à CHF 100'000 par l'émission de 50 actions nominatives de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré : CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité.
Journal no 11659 du 03.12.2002
(00762734 / CH-550.0.166.830-1)